

AUVERGNE > PUY-DE-DÔME > CLERMONT-FERRAND 22/02/16 - 06H00

Trafic de cannabis et d'héroïne sur Randan, Aigueperse...

En octobre dernier, les gendarmes de la compagnie de Riom avaient, après un an d'enquête, démantelé un trafic de cannabis, d'héroïne et de produits de substitution fonctionnant sur Randan, Aigueperse, Gannat et Vichy.

Si deux hommes, considérés comme faisant partie des principaux protagonistes de ce réseau, ont été condamnés, quelques semaines plus tard, à des peines de prison ferme (notre édition du 19 novembre), cette affaire a connu l'un de ses derniers prolongements judiciaires, jeudi, devant le tribunal correctionnel clermontois. Deux hommes de 32 et 23 ans et une femme de 34 ans, domiciliés à Thuret, Aigueperse et Gannat, comparaissaient pour avoir participé, à des degrés divers, entre septembre 2014 et octobre dernier, à ce trafic de stupéfiants. Mais, dans ce milieu où chacun vend et consomme, le tribunal n'a pas eu la tâche facile pour préciser les rôles de ces trois prévenus... « Les gros dealers, c'est pas nous, ont-ils martelé. Eux, ils sont toujours dehors, avec 50 grammes d'héroïne dans les poches et nous, on est là pour un gramme et quelques ». De là à dire qu'ils ne sont que des lampistes, il n'y a qu'un pas... vite franchi par les prévenus ! « Nous, on ne vendait pas, on faisait juste du dépannage », ont-ils indiqué non sans aplomb.

Une analyse que n'a évidemment pas partagée le ministère public, qui a notamment requis des peines de six et trois mois de prison ferme à l'encontre de deux des prévenus. Les trois avocats de la défense – M e Canis, Hizzir et Terriou – ont ensuite pointé les failles d'« un dossier ni fait, ni à faire » et indiqué que leurs clients « sont plus des consommateurs que des trafiquants ».

Les deux trentenaires ont été condamnés à six mois et trois mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans avec obligation de soins. Le plus jeune des prévenus a écopé de 90 jours-amendes à 10 €.